

Französisch

Note relative à l'assurance responsabilité civile privée

L'assurance responsabilité civile privée est l'assurance la plus importante. Tout le monde doit en avoir une !

Si vous endommagez ou détruisez accidentellement quelque chose en Allemagne, vous devrez réparer le dommage à l'égard du propriétaire. Si vous blessez accidentellement une personne, vous devrez supporter les coûts engendrés par les soins médicaux.

Si, par exemple, vous abîmez la peinture d'une voiture avec votre vélo, le propriétaire de la voiture amènera sa voiture dans un garage pour faire repeindre la partie abîmée. Vous devrez prendre en charge les frais de la réparation.

Ou encore vous accrochez une personne en vélo et celle-ci se blesse. Vous devrez payer les coûts occasionnés par l'hospitalisation. Tout comme vous devrez verser la somme que la partie lésée ne peut pas gagner pendant sa convalescence. Il se peut que vous soyez poursuivi en justice pour préjudices moraux.

Il peut être question, dans ce cas, de sommes d'argent très élevées. Vous devrez en partie payer toute votre vie pour le dommage.

Afin de ne pas courir ce risque, il existe en Allemagne l'assurance responsabilité civile privée que quasiment chaque allemand a souscrit. L'assurance responsabilité civile privée prend en charge de tels frais.

Vous pouvez vous assurer, vous en tant que personne individuelle ou assurer toute votre famille. Si vous assurez la famille, les enfants seront automatiquement assurés jusqu'à ce qu'ils aient achevé leur première formation professionnelle ou qu'ils aient atteint l'âge de 25 ans.

L'Allemagne compte un nombre très important d'assureurs. La centrale des consommateurs du Bade-Wurtemberg offre un conseil personnalisé afin de trouver l'assureur qui vous convient. Vous pouvez cependant également comparer les différentes offres sur Internet.

Convenez d'un rendez-vous avec l'assurance de votre choix et faites-vous conseiller personnellement.

Le coût d'une assurance responsabilité civile privée se situe entre 25 et 90 € par an.

Informez-vous des possibilités d'assurance sur Internet !